



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### STAGE DE THÉÂTRE ET D'INTERPRÉTATION

Du lundi 30 juillet au samedi 4 août 2018  
9h-12h et 13h30-16h30

**TOUT PUBLIC À PARTIR DE 16 ANS\***

**COÛT DU STAGE : 500 € HT / 600 € TTC**

Bulletin d'inscription et règlement intérieur signé à renvoyer\*\* accompagnés de 2 chèques  
Un chèque de 200 € encaissé à la réservation  
Un chèque de 400 € encaissé le 23 juillet

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉL PORTABLE :

ADRESSE(S) ÉLECTRONIQUE(S) :

PARCOURS THÉÂTRAL

\* Sur présentation d'une autorisation parentale pour les mineurs

\*\* Acting Studio, 10 rue Juiverie, 69005 Lyon

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### HORAIRES ET PONCTUALITÉ

Le stage se déroule de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Nous vous remercions d'être ponctuels et de respecter les horaires.

### TENUE ET RESPECT

L'immeuble du 10 rue Juiverie, en dehors de l'Acting Studio, est un lieu d'habitation, aussi, il est obligatoire de respecter les consignes suivantes :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de l'Acting Studio.
- Il sera mis à disposition des stagiaires un lieu pour se changer et déposer les vêtements et les objets personnels le temps des cours. L'école ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de perte.
- Il est interdit d'avoir un comportement déplacé, de crier ou d'élever la voix dans les locaux en dehors des cours.
- Il est formellement interdit de faire des haltes dans la cour intérieure de l'immeuble et dans les escaliers communs afin de respecter la tranquillité des habitants. Les élèves souhaitant sortir pendant la pause doivent descendre dans la rue Juiverie.
- En cours, le stagiaire doit faire preuve d'un esprit positif envers le groupe. Il ne sera toléré aucune agression physique ou verbale envers un enseignant ou un autre stagiaire. Dans le cas contraire, le stagiaire s'expose à un renvoi immédiat.

## CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la part du stagiaire, sauf pour des raisons dites « de force majeure » (maladie déclarée avec certificat médical par exemple), le chèque de 400 € sera restitué, les arrhes de 200 € seront retenus.

En cas d'annulation de la part de l'Acting Studio (cas de force majeure), l'intégralité du règlement sera restitué au stagiaire, soit 600 euros.

Fait à  
Le  
Signature